
UTILISATION DE LA MÉTHODE « RACI » DANS LE CADRE D'UNE INITIATIVE CENTRÉE-PROCESSUS

MONTREAL, le 16 janvier 2008 – Ce « À Noter » a pour but de présenter sommairement la méthode « RACI » utilisée par les analystes d'affaires de Trisotech dans le cadre d'initiatives de modélisation, d'analyse et de transformation de processus d'affaires.

Le « RACI » est une méthode d'organisation pour identifier les responsabilités des parties prenantes en relation des activités et points de décisions d'un processus d'affaires. Elle permet de clarifier et de mieux comprendre ces activités et points de décision pouvant comporter certaines ambiguïtés.

Pour les activités ou points de décision sélectionnés on identifie les quatre « rôles » suivants :

R	Responsabilité	Partie prenante qui réalise l'activité ou prend l'action.
A	Autorité	Partie prenante qui possède l'autorité et qui est imputable des résultats ou conséquences.
C	Consulté	Partie prenante qui est impliquée avant que l'action ou la décision ne soit close.
I	Informé	Partie prenante devant être informée de la décision ou de l'action.

Cette information, recueillie lors de l'étape initiale de « Découverte » du processus, sera enrichie et mise à niveau lors des étapes subséquentes de l'initiative centrée-processus.

Pour plus d'information, veuillez contacter André Sirois au 514-990-6639, poste 777 ou à l'adresse de courriel asirois@trisotech.com.